ON EN PARLE

Jusqu'à 20 000 euros pour aider les patrons des très petites entreprises

Avoir la bonne idée, savoir la réaliser et trouver ses clients... puis manquer d'argent. Plusieurs chefs d'entreprise ont connu cette mésaventure et l'histoire industrielle française contient nombre d'inventeurs visionnaires qui se sont fait piquer leur idée par manque de fonds ou de relations. Dire que s'ils avaient été dans le bassin de la Sambre, ça ne leur serait pas arrivé... En tout cas c'est ce que pensent les élus de l'Agglo et Sambre-Avesnois Initiative (SAI).

Réunis hier matin à la Maison folie de Maubeuge, ils ont fait la promotion de leur nouveauté, le « prêt Maubeuge Creative Cities ». Un prêt à taux zéro de 20 000 euros maximum à rembourser en cinq ans, pour permettre au chef d'une très petite entreprise (TPE, moins de dix salariés) de passer le cap des trois premières années d'existence ou de trouver les moyens pour mener un projet à terme.

Ça roule...

Adrien Gontier est le premier chef d'entreprise à bénéficier de ce prêt. Patron de RAR Roues artisanales, il est à la Ruche d'entreprise depuis 2007. Si vous ne le connaissez pas, les cyclistes le connaissent très bien, eux. Il fabrique des roues sur mesure, à environ 2 000 euros la paire, et la presse spécialisée s'enorgueillit d'avoir un monteur français de son acabit... Ce prêt pourrait lui permet, après l'embauche d'un ouvrier pour le montage, d'augmenter sa production.

Les patrons de TPE trouvent avec ce prêt une respiration financière mais ce n'est pas tout, selon Michel Wasse, maire de Vieux-Mesnil et vice-président à l'Agglo : « *C'est une clé d'entrée à la deuxième porte, celle qui permet d'aider les TPE à devenir moins petites.* » Ensuite, « *c'est le chemin vers l'embauche* ». L'élu imagine aisément l'accueil d'un stagiaire (« *mais attention, hein ! pas un stagiaire pour faire des photocopies !* ») avec un CDI à la clé. Enfin, cela permet de « *développer l'innovation* ».

Dans la salle, hier matin, se trouvait un représentant de l'école des Mines de Douai (parmi tant d'autres représentants de tant d'autres organismes...). Car si, comme le dit Michel Wasse, « *ces petites entreprises sont créatives mais ne le savent pas forcément* », l'Agglo, par le biais de l'école des Mines, pourrait dévoiler leurs qualités cachées. Reprenons l'exemple d'Adrien Gontier : déposer son savoir-faire en matière de roues montées à la main et sur mesure, cela nécessite un dossier rempli d'algorithmes et épais comme un Bottin avant de franchir la porte de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). Seul, c'est impossible. « *Le troisième aspect,* termine Michel Wasse décidément intarissable sur le sujet, *c'est l'exportation.* » Avec cette idée d'une « *grappe d'entreprises* » alliées pour répondre aux appels d'offres plutôt que « *plusieurs entreprises désorganisées qui se concurrencent* ». Convaincu comme il l'est, on lui donnerait 20 000 euros sans confession. ■ **V. T.**

Adrien Gontier, patron de RAR Roues artisanales, premier chef d'entreprise à profiter de l'aide de l'Agglo et de SAI.

▶ **Renseignements : 03 27 53 01 00, 03 27 68 86 86 ou pretmcc@amvs.fr**